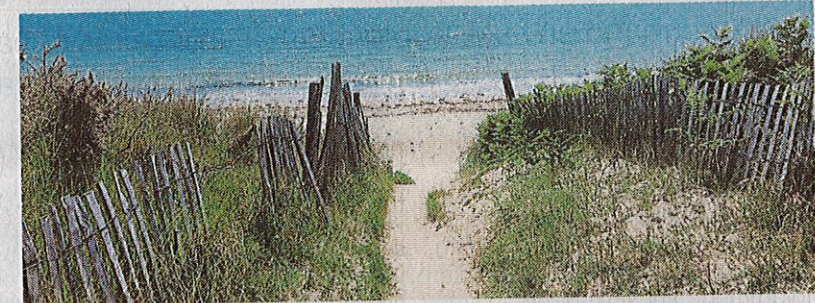


Des bénévoles au chevet du littoral

Érosion, algues, végétation... L'observatoire citoyen du littoral fait appel à des volontaires pour observer l'évolution de la côte.



Trois sites sont surveillés : les plages de Kerjouanno et Kervillen (photo), à Arzon et La Trinité-sur-Mer, et l'île de Boéde.

CRÉDIT PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE

« J'habite juste à côté. Cela m'intéresse de voir comment évoluent les dunes. On mesure la hauteur de sable, les algues, le pourcentage des plantes, etc. » Corinne Dumas fait partie de la dizaine de bénévoles affectés au site de Kerjouanno, à Arzon, qui effectuent des mesures pour le compte de l'Observatoire citoyen du littoral morbihannais (OCLM). Cette structure regroupe des scientifiques du laboratoire géosciences océan de l'Université de Bretagne-Sud, le conseil départemental gestionnaire des sites littoraux, ainsi que le Réseau des initiatives des écoexplorateurs de la mer (Riem). Grâce aux volontaires, la structure peut mesurer l'évolution physique des côtes et conseiller le gestionnaire sur les mesures à prendre pour préserver le littoral. Elle organisait sa rencontre annuelle avec les bénévoles, mercredi, à Auray.

Un rôle de surveillance

Par faute de temps et de moyens, le gestionnaire fait appel à des citoyens

lambda. « Ils voient des choses que l'on ne peut pas voir », explique Glen Bulot, du laboratoire de l'UBS.

Au cours de leurs observations, les bénévoles sont amenés à prendre des photos sur le développement de la floraison ou des algues, ou encore faire des mesures sur la hauteur de sable.

Après la surveillance, l'alerte : les bénévoles peuvent être dépêchés après des tempêtes, pour constater les dégâts sur certains ouvrages construits par le conseil départemental, comme les enrochements ou les ganivelles. « Cela permet aux gestionnaires de réagir tout de suite », souligne Glen Bulot. En retour, les bénévoles enrichissent leurs connaissances grâce aux exposés des scientifiques. « Il y a un bénéfice global : l'éducation à l'environnement pour les bénévoles, et qu'eux-mêmes puissent ensuite éduquer leur entourage », précise une chargée de mission auprès du conseil départemental.

Paul BOULBEN.